

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 14 avril 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1452 Place Versailles

Objet de la demande de dérogation mineure 2024-0013:

La demande de dérogation mineure 2024-0013 vise à :

- Régulariser la position d'un garage détaché, qui est situé à 1,01 mètre de la ligne de propriété latérale, alors que la réglementation exige un minimum de 1,5 mètre.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce jeudi 26 mars 2026.

(signé)

Jérôme Morin

Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint